

DEMANDE DE REGIME À 4/5^e	
À remplir par le membre du personnel	
Nom et prénom
Numéro d'identification et grade - Grade:
Unité administrative / siège de travail
<input type="checkbox"/> Demande d'octroi d'un régime de travail à 4/5 ^e sans allocation de l'ONEM sous les conditions du régime interne : ⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> à court terme (période de minimum 3 mois et maximum 12 mois) ; <input type="checkbox"/> à long terme (périodes ininterrompues de 12 mois). 	
<input type="checkbox"/> Demande d'octroi d'un régime de travail à 4/5 ^e avec allocation de l'ONEM sous les conditions suivantes : ⁽¹⁾ <u>Joignez pour ces régimes l'attestation interruption de carrière que vous pouvez demander via www.breakatwork.be.</u> <u>Votre demande sera transmise électroniquement vers l'ONEM, le formulaire C61 EP ne doit plus être ajouté. Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons vers l'intranet de HR Rail.</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> interruption partielle de la carrière professionnelle (régime général) ; <input type="checkbox"/> congé parental (régime spécifique) ; <input type="checkbox"/> congé pour soins pour un membre du ménage ou de la famille qui est gravement malade (régime spécifique) ; <input type="checkbox"/> congé palliatif (régime spécifique). 	
<input type="checkbox"/> Demande d'octroi d'un régime de travail à 4/5 ^e avec allocation de l'ONEM sous les conditions d'un régime de fin de carrière - interruption partielle de la carrière professionnelle (régime général) : ⁽¹⁾ <u>Votre demande sera transmise électroniquement vers l'ONEM, le formulaire C61 EP ne doit plus être ajouté. Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons vers l'intranet de HR Rail.</u> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> à partir de 50 ans ; <input type="checkbox"/> à partir de 55 ans. 	
Répartition souhaitée des prestations pour le membre du personnel qui travaille dans un régime de travail avec des prestations de 8 heures par jour : ⁽¹⁾⁽²⁾ <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> par semaine, 4 prestations de 8 heures : pas de prestation le <input type="checkbox"/> par période de 5 semaines, 4 semaines de 5 prestations de 8 heures : pas de prestations la 1^{ère} / 2^{ème} / 3^{ème} / 4^{ème} / 5^{ème} semaine : ⁽³⁾ la première semaine sans prestations dans la semaine du// 20..... jusqu'au// 20..... . <input type="checkbox"/> par semaine, 5 prestations de 6 heures 24 minutes. <input type="checkbox"/> par semaine, 3 prestations de 8 heures et 2 prestations de 4 heures : des demi-prestations les et <input type="checkbox"/> par semaine, 4 prestations de 7 heures et 1 prestation de 4 heures : une demi-prestation le 	
Répartition souhaitée des prestations pour le membre du personnel qui travaille dans le régime de l'horaire variable ou dans un régime de travail avec des prestations de 7 heures 36 minutes par jour : ⁽¹⁾⁽²⁾ <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> par semaine, 4 prestations de 7 heures 36 min : pas de prestation le <input type="checkbox"/> par période de 5 semaines, 4 semaines de 5 prestations de 7 heures 36 min : pas de prestations la 1^{ère} / 2^{ème} / 3^{ème} / 4^{ème} / 5^{ème} semaine ⁽³⁾ : la première semaine sans prestations dans la semaine du// 20..... jusqu'au// 20..... . <input type="checkbox"/> par semaine, 5 prestations de 6 heures 04 minutes 48 secondes. <input type="checkbox"/> par semaine, 3 prestations de 7 heures 36 min et 2 prestations de 3 heures 48 min : des demi-prestations les et <input type="checkbox"/> par semaine, 4 prestations de 6 heures 42 min et 1 prestation de 3 heures 36 min: une demi-prestation le <input type="checkbox"/> Par semaine, 3 prestations de 8 heures le et le et 1 prestation de 6 heures 24 minutes le ⁽⁶⁾ 	
Date de début :/...../20..... ⁽⁴⁾	Nombre de mois: ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ Nombre de semaines : ⁽⁴⁾
Je confirme avoir pris connaissance de toutes les dispositions du RGPS fascicule 542 concernant le travail à temps partiel et les interruptions de la carrière professionnelle, y compris la réglementation en vigueur y afférente.	
Mes coordonnées personnelles pendant la période d'interruption partielle de la carrière : <ul style="list-style-type: none"> @ : ☎ : 	
A :	Signature de l'agent :
Date :/...../ 20.....	

(1) Cocher la case correcte.

(2) Déterminé par l'employeur de fait (SNCB, Infrabel ou HR Rail).

(3) Biffer la mention inutile.

(4) Prendre en compte les dispositions réglementaires en vigueur.

(5) Ne pas compléter pour les régimes de fin de carrière ou les régimes internes à long terme.

(6) Uniquement dans des sièges de travail spécifiques au sein de la direction B-TC.

